

<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 14-S050
Du 15 au 16 février 2014 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : non
Nombre maximal de participants : 6 + 2 encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant 1 :

Thierry BRISSON
Tél. dom: 01 71 16 06 82
Portable : 06 07 78 60 19
Email : thierry.brisson@gadz.org

Encadrant 2 :

Christian MACOCCO
Tél. dom: 09 50 15 83 93
Portable : 06 87 82 07 83
Email : christian.macocco@gmail.com

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
Samedi :	Col de Puymorens (1920m) – Refuge des Bésines (2104m) - -Puig Coma d'Or (2826m) – Retour au refuge des Bésines (2104m)	906m	722m
Dimanche :	Refuge des Bésines (2104m) - Puig Carlit (2921) – Col de Puymorens (1920m)	817m	1001m

Ces renseignements sont indicatifs ; le programme est susceptible d'être modifié, voire écourté ou annulé, selon les conditions nivo-météo prévues avant le départ ou rencontrées sur le terrain.

3. Caractéristiques des courses programmées

Cartes : IGN 1/25000 22490T

3.1 Rythme d'ascension exigé : 350 m/h en moyenne sur le parcours

3.2 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2014) :

Type de course : aller-retour
Dénivelé journalier maximal prévu : voir ci-dessus
Niveau PD / 2 skieurs

3.3 Particularités :

3.4 Conditions d'hébergement : Refuges des Bésines (gardé en ½ pension 45€/pax) – prévoir vivres de course pour 2 jours

3.5 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : 1 petit déjeuner + ½ pension + repas du dimanche soir soit environ 80€. Noter que les arrhes versées par le CAF IdF pour confirmer la réservation pourront être réclamées aux participants en cas d'annulation (17€/personne)

4. Voyage : Car-couchettes

Départ le vendredi 14 février Porte d'Orléans à 20h30, rendez-vous à 20h
Retour le lundi 17 février Porte d'Orléans à 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES 2014

L'ARVA est absolument obligatoire.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Lampe frontale, crampons + piolet à confirmer

5.3 Nourriture à emporter :

Vivres de courses pour 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF avec justificatif d'assurance / Pièce d'identité

6. Réunion préparatoire / Appel téléphonique du ou d'un des organisateurs

Au plus tard le jeudi soir précédent la sortie

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.
--
